



delais d'attente de visa long séjour

Par **konkursh**, le **02/04/2010** à **11:40**

bonjour

je souhaiterai savoir svp le delais d'attente de visa long séjour car j'ai déposer mon dossier la semaine derniere à la prefecture et j'ai reçu une autorisation provisoire de séjour de deux mois ,renouvelable (suivant la dame au guichet a la prefecture..). mais sans droit de travailler..

j'ai posé la question a la dam au guichet elle m'a dit la dureé d'attente c'est suivant le consulat de france au maroc (pour moi cé consulat d'agadir)

y a t-ils des personnes dans la meme situation que la mienne??

cordialement

Par **mostafa**, le **09/04/2010** à **15:22**

salam olaikom,

la durée d'attente est de deux mois, pouvez vous expliquer votre situation svp

merci et bon courage

Par **konkursh**, le **09/04/2010** à **20:57**

bonsoir

merci bcp pour votre réponse moi je suis un marocain qui entrer en france avec un visa chengen pour l'italie (il est encore valable)jusqu'au mois de mai ,marier avec une française et apres 6 mois de vie commune avec ma femme j'ai déposer mon dossier de demande de visa long séjour à la prefecture , et la dame au guichet m'a donner une autorisation provisoire de séjour valable deux mois renouvelable mais sans droit de travailler....!!!

donc la dame au guichet ma dit que suivant le consulat au maroc??mais je sais pas??

dans l'attente de votre réponse veuillez agreer mes salutations

Par **mostafa**, le **09/04/2010** à **21:01**

je suis marocain aussi , je pense que ca va se regler inchalah, comme ta un visa qui est

encore valable y 'aura pas de souci je pense , juste il faut faire des preuves de vie commune MR ET Madame (edf,internet,france telecom,gdf...) .

bon courage

Par **konkursh**, le **09/04/2010** à **21:27**

j ai déjà fait les preuves de vie commune avec ma femme
sans ses preuves on aurais pas pu déposer le dossier en préfecture.
tout est fait hamdoulilah,il reste juste a attendre la réponse du consulat au maroc.
cordialement